

# Changements d'ordre politique en Thaïlande

**AU COURS** DE l'année écoulée, divers pays asiatiques ont changé de gouvernement et suspendu ou modifié leurs institutions parlementaires. Le monde occidental a suivi cette évolution avec intérêt, mais non sans quelque inquiétude, surtout en ce qui a trait aux modifications survenues en Thaïlande, au mois d'octobre 1958. En effet, ce pays est membre de l'OTASE, qu'il soutient avec vigueur et loyauté; en outre la Thaïlande est une des clefs de voûte de la stabilité politique et économique de cette région du globe.

## Le feld-maréchal Sarit saisit le pouvoir

On apprit le 20 octobre dernier que les rênes du pouvoir avaient passé aux mains du feld-maréchal Sarit Thanarat, commandant en chef de l'armée thaïlandaise, avec l'assentiment du roi et de son premier ministre Thanom Kittikachorn. C'était le feld-maréchal qui avait renversé en septembre 1957 le régime du feld-maréchal Pibul Songgram, établi depuis fort longtemps et qui, au début de 1958, avait appuyé l'accession au pouvoir du premier ministre M. Thanom. M. Sarit avait passé à l'étranger, pour raisons de santé, tout le début de 1958, alors que la scène politique où s'affrontaient les factions était très agitée. Revenu en juin, il s'efforça de résoudre les divergences politiques et parut remporter quelque succès. Mais son retour soudain à Bangkok en octobre et sa décision de prendre les leviers de commande démontrent que les difficultés n'avaient pas été aplanies définitivement et qu'il se présentait de nouveaux obstacles.

D'après le communiqué qu'il publia en accédant au pouvoir, le feld-maréchal s'était inquiété de plus en plus de l'activité des agents communistes, qui voulaient empêcher l'administration d'exercer ses fonctions. Il déclara aussi que dans le domaine de la politique extérieure, les rapports du pays avec les nations amies avaient été gâtés par un climat de méfiance. Au cours d'une conférence de presse, M. Sarit affirma qu'il ne suffirait pas de mettre un frein aux menées communistes, mais qu'il faudrait encore éliminer la corruption au sein même du gouvernement.

## Création du Conseil révolutionnaire

A son arrivée au pouvoir, le feld-maréchal Sarit a suspendu la constitution, qui lui semblait insuffisante pour triompher des menaces dirigées contre l'État. Le Parlement fut donc dissous et le pouvoir fut confié à un Conseil révolutionnaire, comprenant des représentants de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation, ainsi qu'un certain nombre de personnalités civiles; cet organisme est dirigé par M. Sarit. De plus, tous les partis politiques furent interdits, et l'on procéda à des arrestations. Quelques membres de l'ancienne Assemblée et des journalistes soupçonnés de communisme furent arrêtés. Les bureaux de journaux communistes clandestins furent fermés.

Les procédés démocratiques ordinaires ont cédé le pas à la loi martiale; mais le Conseil révolutionnaire a déclaré que la monarchie serait maintenue, que les tribunaux conserveraient leur indépendance et leurs attributions et